



INFORMATIONS DIVERSES



Lors des élections présidentielles des dimanche 23 avril et 7 mai 2017, les mohonnais et mohonnaises devront **obligatoirement** présenter une pièce d'identité avec leur carte d'électeur. Les élections se dérouleront à la salle polyvalente de 8h00 à 19h00.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou si vous êtes absent le jour du scrutin, pensez à la procuration ! La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : il doit être inscrit sur la liste électorale de la même commune que le mandant, et il ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France. Depuis le 18 mars, des journées d'accueil du public sont spécifiquement dédiées à l'établissement des procurations dans les gendarmeries.

Brigade de Ploërmel : mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Brigade de Mauron : samedi de 8h à 12h.

Brigade de la Trinité Porhoët : samedi de 14h à 18h.

Le mandant doit se présenter personnellement, muni des documents suivants : *Pièce d'identité et carte électorale. *Identité complète du mandataire (nom de naissance, nom d'épouse, date de naissance...). Le formulaire de demande de vote par procuration peut être téléchargé sur <http://service-public.fr> (Formulaire Cerfa n° 14952*01). Ce formulaire dûment rempli doit être présenté par le mandant à la gendarmerie (la présentation du formulaire déjà rempli permet un gain de temps).



**VOTE
PAR PROCURATION**

Comme chaque printemps, il est nécessaire de piéger les fondatrices du frelon asiatique. Il est également important d'utiliser des pièges sélectifs afin de libérer les petits insectes et empêcher l'entrée des gros. Si vous repérez un nid, vous devez contacter Hervé Pressard ou Hervé Morel pour qu'ils vous orientent vers un organisme de lutte. Une participation financière peut vous être octroyée par la mairie.



Semaine du 10 au 14 avril 2017 : **mairie ouverte** uniquement le matin sauf le mercredi uniquement l'après-midi



Semaine du 18 au 21 avril 2017 : **mairie ouverte** le mardi toute la journée, uniquement le matin les mercredi, jeudi et vendredi.



Les vacances d'avril se dérouleront du lundi 13 au samedi 22 avril. Pendant cette période, la piscine de Ploërmel propose des stages à

destination des enfants :

1^{ère} semaine de stage du mardi 11 au vendredi 14 avril au matin : 2 stages de niveau débutant et 1 stage de niveau débrouillé

2^e semaine de stage du mardi 18 au vendredi 21 avril au matin : 2 stages de niveau débutant et 1 stage de niveau débrouillé & confirmé. Plus de renseignements : Piscine de Ploërmel 02.97.93.67.74



La CUMA de la Croix de l'Iff va fêter ses 30 ans. Tous les adhérents depuis sa création seront invités le samedi 24 juin 2017 à la salle polyvalente de Mohon à partir de 18h30.



Ségolène Royal accélère la lutte contre la précarité énergétique et lance une prime économies d'énergie. Cette dernière va permettre aux ménages sous conditions de ressources, de bénéficier jusqu'au 31 mars 2018, d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer leurs travaux d'économies d'énergie. Cette prime économies d'énergie a pour objectifs d'accélérer la rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique. La prime sera cumulable avec le crédit d'impôt transition énergétique, dont plus d'un million de foyer ont déjà bénéficié. 45% des ménages sont éligibles à cette nouvelle prime. Contacter la mairie pour plus d'infos et pour les démarches à suivre pour bénéficier de la prime.

Les équipes A et B de l'EMSM recevront les équipes B et C de Campénéac le dimanche 09 avril à partir de 13h30. Le samedi 15 avril à partir de 17H, les clubs de l'EMSM et de l'Hermine de Ménéac se retrouveront au stade de Mohon pour un match amical suivi d'un repas à la salle Mille Club afin de renforcer les liens en vue d'une fusion pour la saison prochaine. Les équipes U11 et U15 de l'EKP joueront à Mohon le samedi 29 avril à partir de 14H.



La Foire St Marc se déroulera les samedi 22 et dimanche 23 avril 2017. Entrée gratuite. Le comité des fêtes recherche

FOIRE DE LA SAINT MARC



MOHON

de bonnes volontés pour servir les repas et faire la vaisselle. Contacter Monique Surel au 02.97.93.97.31

Ateliers de prévention

« Habitat » Réunion d'information le vendredi 07 avril à partir de 10h à la salle mille club. Entrée gratuite.



Un cycle de 3 ateliers sera proposé les jeudis 4, 11 et 18 mai de 14h30 à 17h00 à la salle mille club.

1er atelier : Représentation, perception du groupe et vie quotidienne dans son logement.

2ème atelier: Aides techniques. Cette séance permet de présenter une sélection d'aides techniques et de les tester (mise en pratique).

3ème atelier : Aménagement du logement et financements. 10€ les 3 ateliers. Renseignements et inscriptions : IFPEK-Pôle Formation Continue

Tel : 02.99.59.01.82



Suite à la réfection de la voûte, une messe aura lieu le 30 avril 2017 à 11h00 à la chapelle de la Ville Jaudoin pour l'inauguration de ces travaux

Le Club de l'Amitié organise un concours de boules le vendredi 28 avril 2017



MON MAÎTRE Législation déjections canines



RAMASSE

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Directrice publication : J.Denis site internet : mohon.fr
Rédaction et impression : Mairie de Mohon
Tel : 02-97-93-94-20 Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr

